



5390-8-5 (CFPSA / NRYSC)

19 December 2006

Distribution List

CANADIAN MILITARY COMMUNITY
NATIONAL YOUTH MODEL PROGRAM
ENHANCEMENT FUNDING 2007/08

Reference: A. Canadian Military Community
National Youth Model Funding, dated 24 April
2006
B. Canadian Military Community National
Youth Model Funding Process, dated 9
February 2005
C. Canadian Military Community National
Youth Model Funding, dated 8 March 2005
D. Canadian Military Community National
Youth Model Funding, dated 20 December
2005

1. As explained at the references, the NPP
BOD approved the allocation of funds for the
enhancement of local youth programs and
services. These funds are available to all CF
locations with PSP and/or MFRC
representation to support the enhancement of
local youth programs and services, purchase
youth resources, improve youth facilities,
implement youth outreach programming,
support youth staff resources, and globalize
youth volunteer and employment strategies.
The bulk of the youth funds became available
in FY 05/06, with the funding program
concluding in FY 07/08.

5390-8-5 (ASPFC/CNLSJ)

Le 19 décembre 2006

Liste de distribution

FINANCEMENT POUR LE MODÈLE
NATIONAL DES SERVICES À
LA JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ
MILITAIRE CANADIENNE

Référence : A. Financement pour le modèle
national des services à la jeunesse de la
communauté militaire canadienne, 24 avril 2006
B. Processus de financement pour le modèle
national des services à la jeunesse de la
communauté militaire, 9 février 2005
C. Financement pour le modèle national des
services à la jeunesse de la communauté militaire
canadienne, 8 mars 2005
D. Financement pour le modèle national des
services à la jeunesse de la communauté militaire
canadienne, 20 décembre 2005

1. Tel qu'il est expliqué dans les documents en
référence ci-dessus, le CA BNP a approuvé
l'attribution de fonds pour améliorer les
programmes et services pour les jeunes dans les
bases et escadres. Ces fonds sont à la disposition
de toutes les localités des FC où les PSP sont
présents et où il existe un CRFM pour appuyer
l'amélioration des programmes et services pour
les jeunes dans les bases et escadres, se procurer
des ressources à l'appui des programmes et
services pour les jeunes, améliorer les
installations utilisées par les jeunes, mettre sur
pied des programmes de prise de contact avec les
jeunes, appuyer les ressources en personnel
chargées des loisirs et des services à la jeunesse,
et élaborer et mettre en œuvre des stratégies

globales concernant le bénévolat et l'emploi des jeunes. La plus grande partie des fonds a été dégagée au cours de l'année financière (AF) 2005-2006, et le programme de financement se terminera à la fin de l'AF 2007-2008.

2. To begin the process of allocating the funds, in March 2005, \$2100 was made available to all CF locations with PSP and/or MFRC representation to implement local youth advisory committees and to facilitate the completion of the Community Youth Needs Assessment (CYNA) process. Again in 2007/08, these funds will be made available to all CF community locations who offer youth programs and services.

2. Afin d'entamer le processus d'allocation de fonds, en mars 2005, on a mis 2 100 \$ à la disposition de toutes les localités des FC où les PSP sont présents et/ou où il existe un CRFM en vue de la mise en œuvre de comités consultatifs sur les services à la jeunesse et de faciliter l'exécution du processus d'évaluation des besoins des jeunes de la communauté (EBJC). En 2007-2008, ces fonds seront de nouveau mis à la disposition de toutes les localités des FC qui offrent des programmes et des services aux jeunes.

3. For this funding year, as of 1 April 2007, \$2100 will be available in your NPF youth GL account to manage your local Youth Advisory Committee and to conduct a CYNA as per the spending and access guidelines established at reference C (<http://www.cfpsa.com/en/psp/youth/funding/modelfunding05.pdf>).

3. Pour la présente année de financement, au 1^{er} avril 2007, 2 100 \$ seront versés dans votre compte GL des FNP consacré aux services à la jeunesse afin de gérer votre comité consultatif et de réaliser une EBJC conformément aux lignes directrices sur les dépenses et l'accès établis dans le document à la réf. C (<http://www.cfpsa.com/fr/psp/youth/funding/modelfunding05.pdf>).

4. In 2006/07, all CF community locations received Public youth staffing support funds. Similarly, in 2007/08, each CF community location with PSP and/or MFRC representation will have access to \$10,000 to support youth staff resources (as per the spending and access guidelines established at reference D). These funds are to be shared between PSP and MFRC entities and must be used prior to 31 March 2008.

4. En 2006-2007, chaque localité des FC a reçu des fonds pour le personnel des services à la jeunesse. De même, en 2007-2008, chaque localité des FC où les PSP sont présents et/ou où il existe un CRFM pourra obtenir 10 000 \$ à l'appui du personnel des services à la jeunesse (conformément aux lignes directrices sur les dépenses et l'accès établis dans le document à la réf. D). Ces fonds doivent être partagés entre les établissements des PSP et des CRFM, et être utilisés avant le 31 mars 2008.

5. Each CF community location may apply for youth program enhancement funds. While the youth program enhancement funding application process remains similar to that of the 2006/07 process, there have been minor

5. Chaque localité des FC peut demander des fonds pour l'amélioration des programmes pour les jeunes. Le processus de demande de fonds en vue de l'amélioration des programmes pour les jeunes est semblable à celui de 2006-2007, à part

administrative changes. For 2007/08, the following funding application guidelines are in place:

- a. an updated electronic application form is attached at Annex A for your reference and use;
- b. all applications must be submitted to Lara Rooke, NRYSC via fax (613) 995-2425, rooke.lara@cfpsa.com or by mail CFPSA, PSP Division 4210 Labelle Street, Ottawa, On, K1A 0K2 **no later than 09 February 2007**;
- c. all applications must be completed jointly by a local youth committee, a MFRC, **and** a PSP representative;
- d. the results of the CYNA must validate the need for the initiative to be funded. A summary of the most recent CYNA results must be included with the funding application and forwarded to Lara Rooke, rooke.lara@cfpsa.com.
- e. a description of the initiative to be funded must be provided on the application form. Funding preference will be given to those initiatives that involve one or more partners; comprehensively involve youth in the development, implementation and delivery of the program; do not duplicate existing services; address an identified gap in the provision of youth services; and enhance the availability of attractive and relevant programs and services for youth of CF families;

quelques légers changements administratifs. Pour 2007-2008, voici les lignes directrices relatives à la demande de fonds :

- a. nous avons joint à votre intention un formulaire de demande électronique (annexe A);
- b. veuillez retourner votre demande à Lara Rooke, CNLSJ, par fax au 613-995-2425, par courriel à rooke.lara@cfpsa.com ou par la poste à l'ASPFC, Division des PSP, 4210, rue Labelle, Ottawa (Ontario) K1A 0K2, **au plus tard le 9 février 2007**;
- c. tous les formulaires doivent être remplis conjointement par un représentant du comité consultatif sur les services à la jeunesse, d'un CRFM **et** des PSP;
- d. les résultats de l'EBJC doivent confirmer le besoin de financer l'initiative. Vous devez joindre un sommaire des résultats de l'EBJC à la demande de financement ou les envoyer séparément à Lara Rooke, rooke.lara@cfpsa.com .
- e. vous devez décrire l'initiative à financer dans le formulaire de demande. La priorité de financement sera accordée aux initiatives auxquelles participe un partenaire ou plus; où le développement, la mise en œuvre et la prestation des programmes nécessitent la participation continue des jeunes; aux initiatives qui ne font pas double emploi avec les services existants; qui comblent une lacune décelée dans la prestation des services à la jeunesse; qui améliorent l'accès à des programmes et services pertinents et agréables pour les jeunes de familles de militaires des FC;

- | | |
|---|---|
| <p>f. each location may apply for more than one initiative, however, a different application form must be submitted for each project requested to be funded. No appendices to the application form(s) will be accepted; and</p> <p>g. all applications must be signed, prior to submission, by the PSP Manager, the MFRC Executive Director/MFRC Board of Directors Chairperson and the youth committee chairperson.</p> <p>h. initiatives which are approved for funding will require Base/Wing/Unit Commander approval prior to the release of the funds.</p> | <p>f. chaque localité peut faire une demande aux fins de plus d'une initiative, mais un nouveau formulaire doit être rempli pour chaque projet faisant l'objet d'une demande de fonds. Aucun document annexé au(x) formulaire(s) ne sera accepté;</p> <p>g. le gestionnaire des PSP, le directeur exécutif du CRFM/le président de conseil d'administration du CRFM et le président du comité consultatif sur les services à la jeunesse doivent signer la demande avant qu'elle soit acheminée.</p> <p>h. l'initiative dont le financement est approuvé devra être approuvée par le commandant de la base avant l'affectation des fonds</p> |
| <p>6. In 2007/08, for initiatives that are, or will be sustainable, by the end of the funding program, 60% of the total amount of the required support must be generated through other sources. For example, if \$25,000 is required to implement a program, \$10,000 may be requested through the Youth Model funds, with \$15,000 provided by other sources. Please note, that while matching dollars significantly contribute to the financial sustainability of any youth initiative, in-kind contributions in the form of resources, volunteers, equipment, etc. are also acceptable and should be factored into the ratio calculations.</p> | <p>6. En 2007-2008, les initiatives qui sont ou qui seront viables d'ici la fin du programme devront obtenir 60 % de leur financement de sources externes. P. ex, si la mise en œuvre d'un programme est évaluée à 25 000 \$, 10 000 \$ peuvent être demandés dans le cadre du financement pour la jeunesse et 15 000 \$ devront provenir d'autres sources. Aussi, bien qu'un soutien en argent contribue de façon significative à la viabilité financière de toute initiative pour les jeunes, des contributions en nature, telles que des ressources, des services de bénévolat et de l'équipement, sont acceptables et doivent être incluses dans les calculs des pourcentages</p> |
| <p>7. Youth funding requests will not be considered for any initiative that does not respect the pillars and strategies of the National Youth Model, and that will not be sustainable by the end of the funding program.</p> | <p>7. On refusera toute demande de fonds des services à la jeunesse dont l'initiative ne cadre pas avec les piliers et les stratégies du modèle national des services à la jeunesse et qui ne sera pas viable d'ici la fin du programme de financement.</p> |
| <p>8. I would like to thank you once again for your support in progressing the</p> | <p>8. J'aimerais vous remercier de nouveau pour votre appui à l'élaboration et à la mise en œuvre</p> |

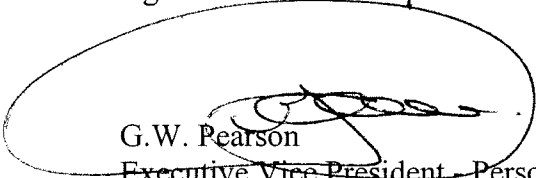
development and implementation of the National Youth Model. The National Youth Project Team anticipates issuing funding approval notification beginning mid-March 2007.

du modèle national des services à la jeunesse. L'équipe de projet nationale des services à la jeunesse prévoit envoyer les avis d'approbation de financement dès la mi-mars 2007.

9. In the interim, should you or your staff have any questions please contact your DMFS Field Operations Manager or Lara Rooke, NRYSC at (613) 992-4642.

9. Entre-temps, si votre personnel ou vous-même avez des questions, veuillez communiquer avec le gestionnaire des opérations régionales de la DSFM ou avec Lara Rooke, CNLSJ, au 613-992-4642.

Le vice-président exécutif des programmes de soutien du personnel
Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes,



G.W. Pearson
Executive Vice President - Personnel Support Programs
Canadian Forces Personnel Support Agency

Distribution List

Liste de distribution

External

Externe

Action

Action

PSP Managers/WpersSvcOs

Gestionnaires des PSP/O Serv Pers Ere

Boards of Directors
Military Family Resource Centres

Conseils d'administrations, Centre de ressources
pour les familles des militaires

NMR

RMC

CO CFSU (E)

Cmdt USFC (E)

Commanding Officer Canadian Forces Support
Unit (Colorado Springs)

Commandant, Unité de soutien des Forces
canadiennes (Colorado Springs)

Commanding Officer, Canadian Support
Component (NEADS)

Commandant, Composante canadienne
(NEADS)

Commanding Officer, Canadian Detachment
Elmendorf Alaska

Commandant, Détachement canadien
Elmendorf, Alaska

Commanding Officer Canadian Component

Commandant, Composante canadienne (Tyndall)

(Tyndall)

MFSP European Regional Manager

Gestionnaire régional du Programme des services aux familles des militaires (Europe)

Information

Information

PSP Community Recreation
Directors/Coordinators

Directeurs et coordonnateurs des loisirs
communautaires des PSP

C/MFRC Executive Directors

Directeurs exécutifs des CRFM/C

Advisory Committee Chairpersons

Présidents des conseils consultatifs

C/MFRC Youth Services Coordinators

Coordonnateurs des services à la jeunesse des
CRFM/C

Canadian Community Program Coordinator
Canadian Military Family Resource Centres

Coordonnateurs des programmes
communautaires canadiens, Centre de ressources
pour les familles des militaires canadiens

Internal

Interne

Action

Action

CFPSA / NRYSM
CFPSA / NRYSC
CFPSA / DMFS SMRPPD
CFPSA / DMFS SMFO
CFPSA / DMFS FOMs

ASPFC/GNLSJ
ASPFC/CNLSJ
ASPFC/GSREPP de la DSFM
ASPFC/GSOR de la DSFM
ASPFC/GOR de la DSFM

Information

Information

CFPSA / VP PSPR
CFPSA / DMFS

ASPFC/DRPSP
ASPFC/DSFM